

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 19 janvier 2011 de M. Rémy Burri, intitulée: «Quel est le bilan complet de la fête du 31 décembre 2010?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le 31 décembre 2010, la Ville de Genève a organisé une fête dans les rues de la Vieille-Ville à l'occasion de la soirée du Nouvel-An.

Cet événement, unanimement imposé par le Conseil municipal, a suscité de nombreux débats en séance plénière et en commission. Il me paraît donc opportun de pouvoir prendre connaissance d'un bilan financier complet.

En conséquence de quoi je pose les questions suivantes:

1. Combien la Ville de Genève a-t-elle payé de prestations à des tiers pour l'organisation de cette fête et à qui?
2. Quelle est la valeur des prestations assurées par tous les services de la Ville qui ont été sollicités pour l'organisation de cette fête, y compris les prestations en nature?
3. Quel est le résultat net en termes de recettes des produits des ventes diverses réalisées durant cette fête?
4. A qui les éventuels bénéfices de cette fête ont-ils été attribués et pour quel montant?
5. Quel bilan comparatif la Ville de Genève tire-t-elle de cette fête, comparativement aux précédentes éditions qui avaient été organisées par des privés?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A titre liminaire, rappelons que la fête du 31 décembre 2010 dans les rues de la Vieille-Ville a été organisée par la Ville de Genève à la demande du Conseil municipal. Ce dernier a accepté, le 4 novembre 2010, la proposition d'un crédit de 175 000 francs pour cet événement. Dans le respect des dispositions légales, le projet n'a pu véritablement débiter qu'à la suite de la publication de la délibération dans la *Feuille d'avis officielle* et en l'absence d'annonce de référendum, soit autour du 20 novembre 2010. Au vu des délais et comme annoncé par Mme la maire lors du débat en séance plénière, il n'a pas été possible d'effectuer un appel d'offres en vue de l'attribution du mandat.

Aujourd'hui, à l'heure du bilan, le Conseil administratif considère que la manifestation a été un succès et qu'il a réussi à relever le défi. En réponse aux questions posées, il répond:

1. Combien la Ville de Genève a-t-elle payé de prestations à des tiers pour l'organisation de cette fête et à qui?

La Ville de Genève a versé:

- 168 594,70 francs à la Srl 42prod pour l'organisation, étant précisé que le mandat accordé s'élevait à 145 000 francs;
- 19 627,70 francs à Uni Secu Srl pour la mise sur pied du concept sécurité et la sécurité de la manifestation;
- 6150 francs à AS Ambulance SA pour la mise en place du concept sanitaire de la soirée.

2. Quelle est la valeur des prestations assurées par tous les services de la Ville qui ont été sollicités pour l'organisation de cette fête, y compris les prestations en nature?

Les prestations internes assurées par la Ville de Genève se sont élevées à un total de 29 175 francs composé comme suit:

- Voirie – Ville propre pour un total 5146,50 francs;
- le Service logistique et manifestations pour un total de 13 004,80 francs;
- le Service de la sécurité et de l'espace publics pour un montant de 2640 francs;
- le Service incendie et secours pour un montant de 5435 francs;
- le Service administratif et technique pour un montant de 2480 francs.

3. Quel est le résultat net en termes de recettes des produits des ventes diverses réalisés durant cette fête?

Les recettes nettes se sont élevées à 5315 francs.

Ce résultat décevant en regard de l'ampleur et du nombre de participant-e-s à la fête démontre clairement qu'ils et elles sont venu-e-s avec leurs propres consommations.

4. A qui les éventuels bénéfices de cette fête ont-ils été attribués et pour quel montant?

Conformément à la proposition du Conseil municipal, le bénéfice de 5315 francs a été intégralement attribué à l'Association Solidarité femmes.

5. Quel bilan comparatif la Ville de Genève tire-t-elle de cette fête, comparativement aux précédentes éditions qui avaient été organisées par des privés?

La Ville de Genève n'a pas à émettre d'opinion sur la qualité des fêtes organisées précédemment. Pour l'édition 2010, le Conseil administratif a établi un bilan en relevant les aspects positifs et négatifs suivants:

Aspects positifs

- De l'avis de tous les partenaires impliqués dans le projet, la fête a été une réussite;
- près de 15 000 personnes ont participé aux festivités;

- la répartition sur trois sites, avec trois ambiances musicales différentes, a permis à des publics variés de prendre part à cet événement;
- grâce aux feux de bengale, le passage de minuit a permis aux participant-e-s de vivre un moment magique;
- des personnes âgées, des familles et des jeunes ont pu fêter le réveillon dans une ambiance conviviale;
- aucun incident majeur, tant du point de vue sanitaire que sécuritaire, n'a été à déplorer;
- les horaires fixés ont été respectés et la fin des festivités s'est déroulée dans le calme;
- les effets lumineux à la cour Saint-Pierre ont été salués;
- la mise sur pied d'un espace sans alcool a été appréciée, notamment par les familles;
- la collaboration avec l'Association des habitant-e-s de la Vieille-Ville a été fructueuse. En effet, elle a été enchantée du déroulement de cette fête et demande à être à nouveau associée à la mise en place d'un projet pour le réveillon 2011;
- le temps clément a contribué au succès de l'événement;
- la programmation interactive (photomaton, karaoké, jeux de lumière à la cour Saint-Pierre, feux de bengale) a permis au public de se sentir partie prenante à l'événement.

Aspects négatifs

- Les conditions de travail, tant pour le mandataire que pour l'équipe chargé du projet, ont été difficiles. Six semaines pour mettre sur pied un événement de cette envergure sont insuffisantes pour le mener à bien sereinement;
- le nettoyage de la Vieille-Ville n'a pas été organisé de manière adéquate. Certains endroits étaient inaccessibles pour les machines de la Voirie et ont fait l'objet de doléances légitimes. Il s'agira de prévoir un nettoyage spécifique, pris en charge par les mandataires, de lieux tels que les canons ou le square du Bourg-de-Four.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La maire:
Sandrine Salerno

Le 18 mai 2011.